



**L'Initiative
Hôpital
Ami des Bébés**

*Une démarche de qualité
pour l'accueil du nouveau-né*

IHAB

**Initiative Hôpital
Ami des Bébés**

Version V6

CoFAM 2007

Diaporama préparé par le groupe de travail IHAB de la CoFAM

Dr Marie-Claude MARCHAND, Dr Claire LAURENT,
Dr Marc PILLIOT, Dr Gisèle GREMMO-FEGER,
Béatrice CHAUVIERE, Kristina LOFGREN

Ce diaporama est mis à la disposition des équipes de maternité souhaitant s'engager dans la démarche IHAB



Coordination Française pour l'Allaitement Maternel
www.coordination-allaitement.org

CoFAM 2007

Initiative Hôpital Ami des Bébés *IHAB*

**Un standard de qualité des soins dans
l'accompagnement de la naissance
et de l'allaitement**



→ Label

CoFAM 2007

IHAB

**Soins centrés
sur l'enfant
et sa famille**



- ↪ Application des bases physiologiques
- ↪ Compréhension des besoins individuels
- ↪ Respect des exigences de soins et de la sécurité médicale
- ↪ Attitude de « bien-traitance », profitable à tous les bébés, allaités ou non

CoFAM 2007

IHAB : objectifs

- Favoriser l'initiation de l'allaitement et augmenter sa durée
- **Mais aussi**
 - Respecter les besoins et les rythmes physiologiques du Nné et de sa mère
 - Favoriser le contact, la proximité et le lien d'attachement
- Le projet IHAB s'adresse à TOUS les couples mères enfants

**État d'esprit d'accueil et d'accompagnement
et non pas un protocole**

CoFAM 2007

**Impact de l'implantation de l'IHAB,
Biélorussie - Kramer, JAMA, 2001**

16 maternités mise en place IHAB

15 maternités témoins pratiques habituelles

17046 dyades Mères-Enfants en bonne santé, NN à terme > 2500 g

Age enfant	Fréquence d'allaitement gp.intervention	Fréquence d'allaitement groupe témoin	Odds Ratio ajusté d'être sevré (IC 95%)
3 mois	am exclusif 43 %	am exclusif 6 %	
3 mois	73 %	60 %	0.52 (0.40-0.69)
9 mois	36 %	24 %	0.51 (0.36-0.73)
12 mois	20 %	11 %	0.47 (0.32-0.69)

CoFAM 2007

Impact implantation de l'IHAB, USA - Merewood, Pediatrics, 2005

Enquête transversale
n= 28 hôpitaux labellisés IHAB

Initiation allaitement hôpitaux IHAB 2001	Initiation allaitement taux national 2001
83,8 % (58 % - 100 %)	69,5 %

CoFAM 2007

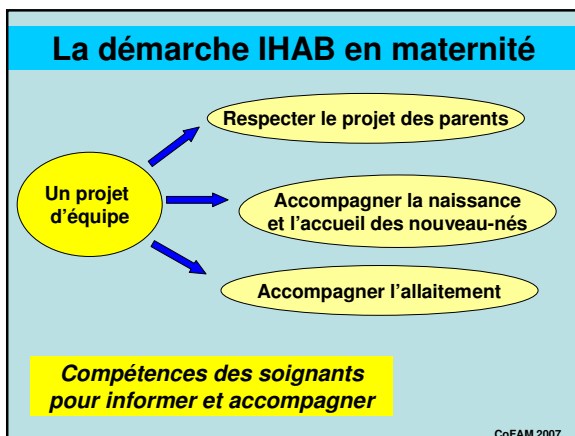
Impact implantation de l'IHAB (Lvoff et al : Arch Ped Ad Med 2000)

Enquête avant/après 1993
Maternité Hôpital St Petersburg

1993 : mise en place du peau à peau et cohabitation mère bébé

Taux d'abandon moyen avant mise en place peau à peau et cohabitation mère bébé 24h/24	Taux d'abandon moyen après...
50.3 ± 5.8 / 10,000 naissances	27.8 ± 8.7

CoFAM 2007

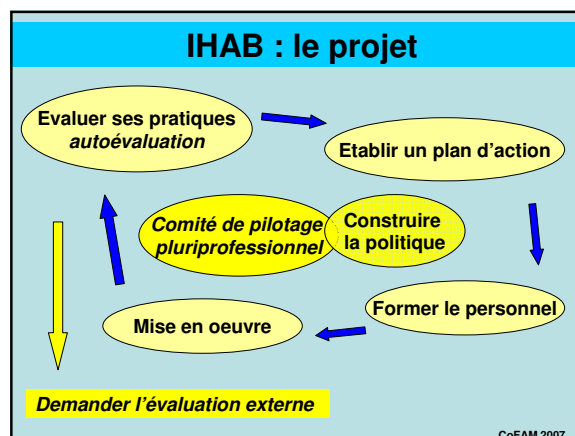
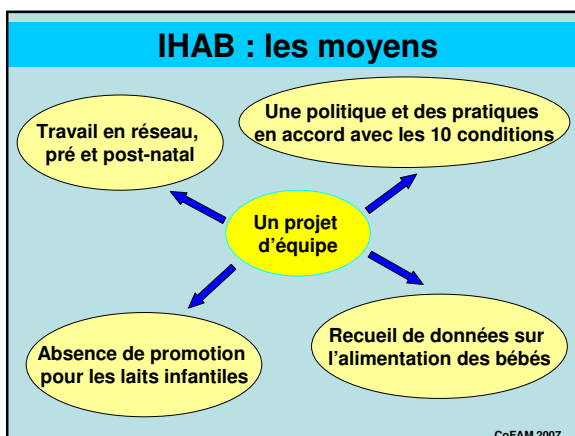


La démarche IHAB en maternité

Un état d'esprit d'accueil et d'accompagnement

Un projet d'établissement mis en œuvre par une équipe

CoFAM 2007





Logo IHAB OMS/UNICEF

Les critères du label

Critères validés scientifiquement, élaborés en 1989, revus en 2006

Une politique et des pratiques en accord avec les 10 conditions et le Code



CoFAM 2007

..... vers l'IHAB



réseau code pratiques maternité infos prénatales formation politique



CoFAM 2007



.1

▪ **Adopter une politique (d'allaitement maternel) formulée par écrit et systématiquement portée à la connaissance de tout le personnel soignant**

- Écrire une politique basée sur
 - Les 10 conditions
 - La protection de l'allaitement (code OMS)
- Afficher la Charte

- Soutien aux mères qui n'allaitent pas
- Protocoles sur l'alimentation selon recommandations

CoFAM 2007



.2

▪ **Donner à tout le personnel soignant les compétences nécessaires pour mettre en œuvre cette politique**

- Information dès l'arrivée
- Formation dans les 6 mois, théorique et pratique
- Programmes de formation écrits, adaptés

- Personnel non soignant informé de la politique

CoFAM 2007



.3

▪ **Informar toutes les femmes enceintes des avantages de l'allaitement au sein et de sa pratique**

- Document décrivant les informations données
- Brochures éventuelles, revues régulièrement
- Liens avec les professionnels extérieurs
- Pas d'information en groupe sur la préparation des biberons, pas de publicité

CoFAM 2007



.4

▪ *Nouvelle formulation 2006*

Placer le bébé en peau à peau avec sa mère immédiatement à la naissance, pendant au moins une heure et encourager la mère à reconnaître quand le bébé est prêt à téter, en proposant de l'aide si besoin.

- Proposer de l'aide si besoin
- Environnement paisible
- Conditions de sécurité respectées ++++



CoFAM 2007



. 5

▪ **Indiquer aux mères comment pratiquer l'allaitement au sein et comment entretenir la lactation même si elles se trouvent séparées de leurs nourrissons**

- Rediscuter de l'allaitement au retour dans la chambre
- Critères d'observation de la tétée
- Montrer l'expression manuelle
- Informations précises si utilisation d'un tire-lait

- Information et aide aussi aux mères qui n'allaitent pas

CoFAM 2007



. 6

▪ **Ne donner aux nouveau-nés aucun aliment ni aucune boisson autre que le lait maternel, sauf indication médicale**

- Raisons médicales acceptables ?
 - pas de consensus
 - respect des indications de l'équipe médicale
- Noter dans le dossier et donner la raison
- Achat des PPN et laits spéciaux → Nné non allaités

Assouplissement du critère : donner des raisons médicales dans 80% des cas (au lieu de 100%)

CoFAM 2007



. 7

▪ **Laisser l'enfant avec sa mère 24 heures par jour**

- Favoriser la cohabitation, sauf décision contraire de la mère
- Soins dans la chambre ou en présence de la mère
- Consignes de sécurité concernant le couchage des bébés

CoFAM 2007



. 8

▪ **Encourager l'allaitement au sein à la demande de l'enfant**

- Pas de restrictions pour la fréquence ni pour la durée des tétées
- Montrer aux mères les signes qui indiquent que le bébé est prêt à téter
- Réveiller le bébé qui dort trop longtemps ou si les seins de la mère sont trop tendus (appréciation par les soignants)

CoFAM 2007



. 9

▪ **Ne donner aux enfants nourris au sein aucune tétine artificielle ou sucette**

- Informer les mères des conséquences possibles liées à leur utilisation
- Compléments, vitamines, médicaments... donnés autrement qu'au biberon
- Protocole douleur adapté

CoFAM 2007




. 10

▪ **Encourager la constitution d'associations de soutien à l'allaitement maternel et leur adresser les mères dès la sortie**


- Informations écrites sur les soutiens disponibles : Réseau de professionnels, groupes de mères
- Discussion sur la pratique de l'allaitement après la sortie
- Encourager AM exclusif 6 mois, puis 2 ans et au-delà
- Si besoin, consultation avec personne compétente en allaitement dans la semaine qui suit la sortie

CoFAM 2007



CODE

- **Respect du Code OMS**
 - **Achat des laits infantiles**
 - **Absence de publicité auprès des parents pour les laits, les biberons et les tétines,** (publicités affichées, cadeaux, livrets, ...)
 - **Pas de cadeaux au personnel, subventions sous conditions**



CoFAM 2007



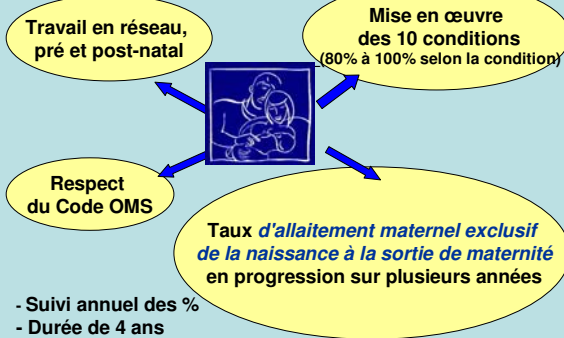
Critère additionnel international 2006 : proposé à la réflexion en France

Accompagnement des mères pdt travail et accouchement

- Proposer des méthodes non médicamenteuses pour soulager les douleurs
- Respecter la physiologie de l'accouchement, éviter les procédures invasives (rupture membranes, épisiotomie, accélération ou induction du travail, délivrances instrumentées ou césarienne, sauf indication médicale)
- La mère peut être aidée par des personnes de son choix
- La mère peut boire et manger léger pendant le travail
- La mère peut bouger et marcher pendant le travail et adopter la position de naissance de son choix

CoFAM 2007

Les critères du label "amis des bébés"



- Suivi annuel des %
- Durée de 4 ans

CoFAM 2007

Le recueil des indicateurs à la maternité

- **Nombre de bébés :**
 - à l'allaitement maternel à la naissance
 - ayant reçu un complément (hors lait maternel) avec le motif
 - ayant reçu un biberon ou une sucette
 - dont la mère a arrêté l'allaitement
 - à l'allaitement maternel à la sortie

- **Taux d'allaitement maternel exclusif de la naissance à la sortie de maternité**


CoFAM 2007

Participation des services de pédiatrie

- **Pas de processus d'évaluation établi, mais c'est un atout pour l'établissement, par ex :**
 - Encourager AM exclusif pendant 6 mois, puis jusqu'à 2 ans et au-delà avec une alimentation diversifiée (affiches, brochures, informations)
 - Pour toutes les mères : Informer sur les rythmes et les besoins de contact et de succion des bébés
 - Pas de promotion pour les laits infantiles
 - Travail en réseau (associations, référents allt...)
 - Recueil des indicateurs / exclusivité et durée allt

CoFAM 2007

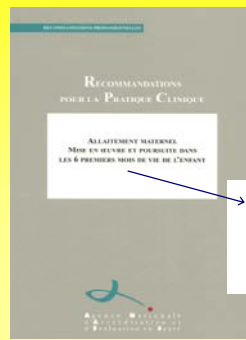
Mise en place en France en 2000 par le Groupe IHAB CoFAM



Un projet d'équipe
Une démarche de qualité
Pour l'accueil du nouveau-né

CoFAM 2007

IHAB - Référence en France

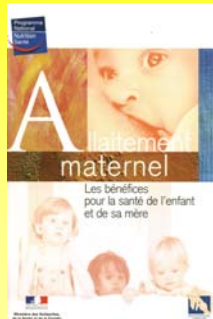


ANAES 2002
Recommandations
pour la Pratique Clinique

Allaitement maternel,
mise en œuvre et poursuite
dans les 6 premiers mois
de la vie de l'enfant

CoFAM 2007

IHAB - Référence en France



Alors que plus de 150 maternités en Europe ont obtenu le label « Hôpital ami des bébés », décerné aux établissements remplissant les 10 conditions jugées indispensables pour favoriser l'allaitement maternel, trois seulement l'ont obtenu en France à ce jour : les maternités des centres hospitaliers de Lons-le-Saunier et de Cognac et la clinique Saint-Jean de Roubaix (Philipp, 2004).

Page 8

PNNs 2005

CoFAM 2007

IHAB vue par l'ANAES

Les interventions visant à changer les pratiques, fondées sur tout ou partie des "10 conditions pour le succès de l'allaitement" :

- le taux AM à la sortie
- La durée de l'AM exclusif

La mise en œuvre de ces conditions est recommandée

CoFAM 2007

IHAB vue par l'HAS

Favoriser l'allaitement maternel Processus Evaluation - HAS 2006

"Encourager la maternité dans une démarche d'obtention du label «Hôpital ami des bébés » " pages 23-24, 32...

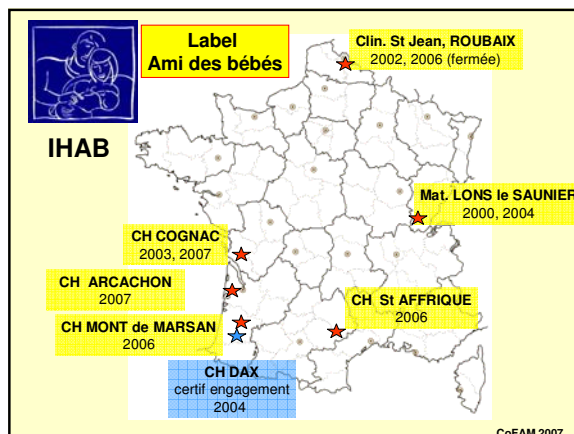
La démarche IHAB correspond à une Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) collective conduite en mode projet, telle que demandée pour la certification

CoFAM 2007

IHAB dans le monde

- 19 600 hôpitaux labellisés
- env. 650 en Europe, dont des CHU
- 5 en France

1991 → 2007



L'IHAB est soutenu par
le Comité Français de l'Unicef



CoFAM 2007



Groupe IHAB de la CoFAM

- **Coordinatrice** : Kristina LOFGREN
ihab@coordination-allaitement.org
Tel/Fax: 05 56 26 00 84
- **Experte procédures et qualité** :
Dr Marie-Claude MARCHAND
- **Séminaires de formation sur l'IHAB** (2 jours)
à Paris (IPP) deux fois par an (Mars et Septembre)

www.coordination-allaitement.org

CoFAM 2007